

Système Régional d'Analyse Stratégique et de Gestion de Connaissances

FACILITÉ PAR **L'IFPRI** ET **L'IITA** UN PROGRAMME D'APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DU PDDAA

PROFIL DU SOUTIEN PUBLIC AUX EXPLOITATIONS FAMILIALES AU BURKINA FASO¹

Juin 2017

¹ Par Maurice TAONDYANDE, chargé de suivi/évaluation au ReSAKSS Afrique de l'ouest

Profil du soutien public aux exploitations familiales au Burkina Faso²

Cette brève a été élaborée à la demande du groupe thématique « sécurité alimentaire et nutritionnelle » pour alimenter son plaidoyer dans le cadre du projet « Voice Of Change » de la coopération néerlandaise exécuté par le SNV.

Le groupe thématique ayant axé son plaidoyer sur la promotion des exploitations familiales, il a demandé que les actions publiques susceptibles de bénéficier à ces dernières soient mises en exergue. Il s'agit du soutien public : (i) en intrants agricoles (engrais et semences améliorées), (ii) pour la mécanisation agricole (charrues, charrettes...) et (iii) en appui conseil aux agriculteurs.

La brève est structurée en deux sections. La première section donne un aperçu global du soutien public à l'Agriculture. La deuxième section traite des appuis publics ciblés par le groupe.

Les sources de données sont la revue des dépenses publiques, la Direction générale des productions végétales et l'Enquête permanente agricole.

1. Tendance des dépenses publiques agricoles

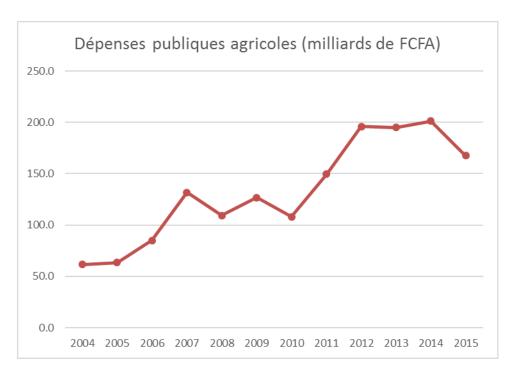
Le soutien public à l'Agriculture³ s'est accru au cours de la dernière décennie en passant d'une moyenne annuelle de 85 milliards en 2004-2007 à 182 milliards en 2011-2015 soient un accroissement moyen annuel de 10%.

Cette hausse est imputable aux efforts de l'Etat puisque sa part dans les dépenses publiques agricoles (DPA) est passée de 37% en 2004-2007 à 47% en 2008-2010 avant de baisser à 41% en 2011-2015.

Les programmes d'intensification agricole pour la relance de la production vivrière suite à la flambée des prix alimentaires en 2007/2008, la hausse des ressources consacrées aux aménagements hydro-agricoles et aux infrastructures hydrauliques villageoises expliquent cet accroissement du soutien de l'Etat à l'Agriculture.

² Par Maurice TAONDYANDE, chargé de suivi/évaluation au ReSAKSS Afrique de l'ouest.

³ C'est l'Agriculture au sens large c'est-à-dire la production végétale, l'élevage, la pêche et la sylviculture.



Source: Revue légère des dépenses publiques agricoles (SP/CPSA, [2016])

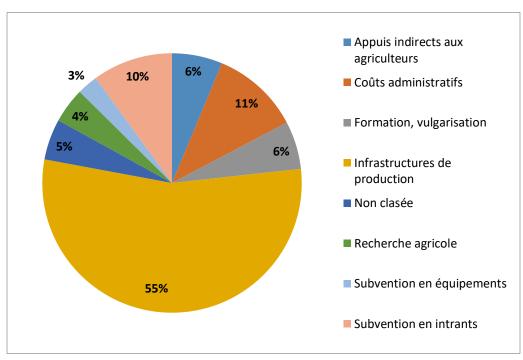
L'Agriculture burkinabè est relativement bien financée. En effet, la part des dépenses publiques agricoles dans le PIB agricole a atteint 10% sur la période 2011-2015 contre une moyenne de 5% en Afrique Subsaharienne. Ce ratio est même comparable à celui des pays à revenus intermédiaires. L'engagement de Maputo est respecté car la part de l'Agriculture dans les dépenses publiques totales a été de 11% sur la période 2011-2015.

Pour ce qui est de la répartition fonctionnelle de ce soutien public, les estimations réalisées⁴ sur la période 2011-2015 dans le cadre de la revue légère des dépenses publiques agricoles montrent que les infrastructures de production représentent la part dominante des DPA avec 55%, suivies par les coûts administratifs (11%), les subventions en intrants (10%), la formation et la vulgarisation (6%). Les subventions en équipements⁵ sont relativement faibles avec seulement 3% des DPA. Les aménagements hydro-agricoles constituent l'essentiel des infrastructures de production avec une part de 71% sur la période 2011-2015, suivis par la gestion des ressources naturelles (10%) et la sécurisation foncière (5%).

Enfin, les appuis indirects à l'Agriculture ont représenté 6% des DPA. Ces appuis indirects ont porté sur les infrastructures de marché et la promotion de la commercialisation des produits agricoles (33%), les pistes rurales (28%), le développement de la transformation des produits agricoles (12%), l'énergie rurale (11%), le renforcement des capacités des prestataires de services (10%) et les infrastructures de stockage (6%). Ce faible investissement relatif dans les maillons en

⁴ La désagrégation fonctionnelle de cette section concerne tout le secteur agricole (production végétale, élevage, pêche et sylviculture...)

aval et connexes de la production agricole handicape la performance du secteur en ce sens qu'un soutien accru de ces maillons pourrait avoir un effet de levier plus important que les investissements axés uniquement sur la production.



Répartition des dépenses publiques agricoles par fonction sur la période 2011-2015

Source : Revue légère des dépenses publiques agricoles (SP/CPSA, [2016])

2. Soutien ciblé aux exploitations familiales

Dans cette section, les types de soutien public aux exploitations familiales ciblés par le groupe thématique « sécurité alimentaire et nutritionnelle » seront analysés. Il s'agit de la subvention de l'Etat en intrants agricoles et en équipements et des actions d'appui conseil au profit des agriculteurs.

2.1 Appuis publics en intrants agricoles

L'opération de subvention en engrais et en semences améliorées a été déclenchée en 2008 suite à la flambée des prix des denrées alimentaires.

Les quantités d'engrais mis à la disposition des agriculteurs par l'Etat ont oscillé entre 10 000 et 22 000 tonnes par an, soient une moyenne annuelle de 15 000 tonnes. Le coût d'acquisition de l'engrais est de 6 milliards en moyenne par an soient seulement 9% du soutien de l'Etat à l'Agriculture. Le sac de 50 Kg de NPK et d'urée est rétrocédé à environ 13 500 CFA soit un taux de subvention de 35%. Sur cette base, la subvention réelle de l'Etat a été de 2 milliards par an soit

3% des dépenses publiques agricoles sur financement interne. Il faut noter enfin que les quantités d'engrais distribuées par l'Etat couvrent seulement en moyenne 1% des besoins en engrais des cultures vivrières.

En ce qui concerne les semences améliorées, les quantités distribuées par l'Etat ont oscillé autour de 6000 tonnes par an sur la période 2008-2015 pour une valeur d'acquisition annuelle de 3 milliards de FCFA. Le maïs et le riz sont les principales cultures concernées avec respectivement une part de 46% et 38%. Les autres cultures sont le sorgho (8%), le niébé (4%), le mil (2%) et le sésame (2%). Ainsi, la subvention en semences améliorées cible les cultures céréalières ayant un potentiel de rendement élevé au détriment des cultures traditionnelles les plus pratiquées comme le mil et le sorgho. Pour l'arachide et le soja, les quantités distribuées ont été insignifiantes pour le moment. Le taux de subvention est quasiment de 100% pour les semences améliorées puisqu'il a été de 87% en moyenne pour le maïs, le riz, le mil et le soja, 92% pour le sorgho et 97% pour l'arachide. Les quantités totales de semences mises en jeu couvrent seulement 6% des besoins des cultures vivrières.

Hormis l'opération de l'Etat, il y a également des projets et programmes qui appuient les agriculteurs dans l'acquisition des intrants agricoles. Les quantités ne sont pas disponibles mais le coût d'acquisition de ces intrants est de 3 milliards en moyenne.

En somme, la subvention de l'Etat en intrants agricoles est de 5 milliards de FCFA soit 6% des dépenses publiques agricoles sur ressources internes. En incluant l'aide extérieure, ce montant atteint 8 milliards par an soient seulement 2.7% des dépenses publiques agricoles totales.

Quant aux bénéficiaires de l'opération de subvention en intrants, l'analyse des données de l'enquête permanente agricole de la campagne agricole de 2013/2014 montre qu'elle a bénéficiée essentiellement aux grandes exploitations agricoles malgré l'objectif pro-pauvre affiché dans le mécanisme de ciblage. En effet, les exploitations dont la taille est supérieure à 3 ha et qui représentent 40% des exploitations agricoles ont bénéficié de 60% de la subvention en semences améliorées. Cette inégalité est plus accentuée pour le cas du NPK et de l'urée où 75% des quantités distribuées étaient destinées à ces grandes exploitations. Le faible niveau du taux de subvention de l'engrais (35% seulement) pourrait expliquer cette situation.

2.2 Appuis publics pour la mécanisation agricole

L'appui en équipements aux agriculteurs par l'Etat s'est réalisé à travers l'opération « 100 000 charrues » et l'opération « team 9 » qui concerne les tracteurs.

D'un coût de 23 milliards sur la période 2011-2015, l'opération « 100 000 charrues » vise à équiper les exploitations agricoles en charrues, charrettes, buttoirs et semoirs. Dans sa mise en œuvre, les femmes et les jeunes sont privilégiés dans le ciblage des bénéficiaires. Aussi, le taux de subvention est de 90% pour les femmes et 85% pour les hommes.

Cependant le taux d'exécution financière de l'opération a été de 40% seulement soit 9 milliards sur une prévision de 23 milliards de FCFA.

Enfin, s'agissant de l'opération « team 9 », 5 milliards ont été dépensés par l'Etat pour l'acquisition de 700 tracteurs sur la période 2011-2015 et rétrocédés à crédit aux agrientrepreneurs. Il faut que ce soutien public concerne peu les exploitations familiales ciblées par le groupe thématique pour son plaidoyer.

2.3 Appuis publics pour la vulgarisation agricole

Environ 4% des dépenses publiques agricoles, soient 40.3 milliards de FCFA ont été consacrés à la vulgarisation et la formation des agriculteurs sur la période 2011-2015 en raison donc de 8 milliards par an. Ces activités d'appui conseil ont porté sur les normes et la qualité des produits, la promotion des bonnes pratiques de gestion durable des sols (GDT), la protection phytosanitaire, la structuration des producteurs, la gouvernance environnementale et la sensibilisation sur les changements climatiques et d'autres actions non spécifiées. Soulignons que la thématique sur la gouvernance environnementale et les changements climatiques occupent un poids de 40% dans ces activités de vulgarisation du fait surtout de l'intérêt des partenaires au développement pour cette problématique.

Il convient de noter la sous-estimation des dépenses en vulgarisation du fait de sa transversalité. Elle est imbriquée dans la plupart des actions au profit du secteur rural.

Cependant, ce soutien reste insuffisant. Selon les résultats de l'enquête agricole citée ci-dessus, sur 9.5 millions d'actifs agricoles, seulement 370 000 ont reçu un encadrement lors de campagne agricole de 2013 soient 3.6% des actifs.

Conclusion

L'appui de l'Etat et de ses partenaires aux agriculteurs en intrants, en équipements agricoles et en appuis conseils reste encore marginal. En outre, l'opération de subvention en intrants agricoles bénéficie plus aux grandes exploitations agricoles. Il est donc nécessaire d'accroître les dépenses publiques dans ces domaines et réorienter le ciblage des bénéficiaires au profit des petites exploitations familiales.

Annexes

A1 : Répartition fonctionnelle des dépenses publiques annuelles (en milliards de FCFA)

Fonction	2011	2012	2013	2014	2015
Formation & vulgarisation	13.4	14.0	10.7	9.4	6.7
Subvention engrais pour les cultures vivrières	4.4	4.8	3.4	10.0	4.8
Subvention engrais pour le coton	3.0	10.0	3.1	3.2	3.1
Semences améliorées pour les cultures vivrières	4.9	7.3	7.0	5.3	5.4
Subvention en équipements	1.3	2.8	6.1	7.3	5.9
Subvention en alimentation bétail	0.6	6.1	2.3	1.4	1.1
Recherche agricole	5.8	6.1	8.7	9.2	10.1
Dépenses publiques agricoles totales	136.6	167.7	179.2	181.5	153.1

Source : Revue légère des dépenses publiques agricoles (SP/CPSA, [2016])

A2: Répartition fonctionnelle des dépenses publiques annuelles (en %)

Fonction	2011	2012	2013	2014	2015
Formation & vulgarisation	9.8%	8.3%	6.0%	5.2%	4.4%
Subvention engrais pour les cultures vivrières	3.2%	2.9%	1.9%	5.5%	3.1%
Subvention engrais pour le coton	2.2%	6.0%	1.7%	1.8%	2.0%
Semences améliorées pour les cultures vivrières	3.6%	4.4%	3.9%	2.9%	3.6%
Subvention en équipements	0.9%	1.7%	3.4%	4.0%	3.9%
Subvention en alimentation bétail	0.4%	3.6%	1.3%	0.8%	0.7%
Recherche agricole	4.2%	3.6%	4.9%	5.1%	6.6%
Dépenses publiques agricoles totales	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Source : Revue légère des dépenses publiques agricoles (SP/CPSA, [2016])